



23651-1 RM

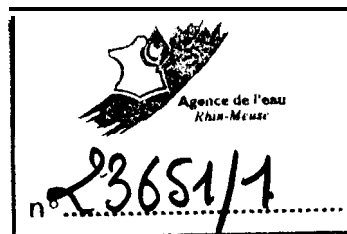


**RESERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE  
DE DAUBENSAND  
(202,19 ha)**

RAPPORT SCIENTIFIQUE  
ET  
PLAN DE GESTION

1996-2007





	page
<b>0. - RENSEIGNEMENTS GENERAUX</b>	<b>1</b>
<b>1. - ANALYSE DU MILIEU NATUREL</b>	<b>6</b>
1.1 FACTEURS ECOLOGIQUES	6
1.1.1 Topographie et hydrographie	6
1.1.2 Climat	7
1.1.3 Géologie	8
<b>1.1.4 Pédologie</b>	8
<b>1.1.5 Stations forestières - Unités écologiques présentes</b>	9
1.2 FLORE - GROUPEMENTS VEGETAUX - STRUCTURE DES PEUPELEMENTS <del>FORESTIERS</del> <b>FORESTIERS</b>	<b>10</b>
<b>1.2.1</b> Analyse des peuplements forestiers - répartition des essences forestières	10
1.2.2 Relevé des espèces végétales remarquables	15
1.2.3 Groupements végétaux	16
1.2.4 Dynamique des milieux naturels	19
<b>1.2.5</b> Habitats (au sens de l'annexe 1 de la Directive européenne du 21/05/1992)	21
1.3 FAUNE SAUVAGE	22
<b>1.3.1</b> Avifaune	22
1.3.2 <b>Mammifères</b>	22
1.3.3 Herpétofaune	23
1.3.4 Entomofaune	23
1.3.5 Ichthyofaune (cf annexe 25)	24
1.3.6 Micro-faune : mollusques et autres <del>invertébrés</del> <b>invertébrés</b>	24
1.4 INVENTAIRES <del>ZNIEFF</del> <b>ZNIEFF</b> et ZICO, DIRECTIVE EUROPEENNE "HABITATS"	25
<b>2. - ANALYSE DU CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL</b>	<b>26</b>
2.1 STATUTS DE PROTECTION PARTICULIERS	26
2.2 PRODUCTION LIGNEUSE ET AUTRES PRODUITS	27
2.2.1 Production ligneuse	27
2.2.2 Autres produits	27
2.3 ACTIVITES CYNEGETIQUES ET PISCICOLES	28
2.3.1 Activités cynégétiques	28
2.3.2 Activités piscicoles	28
2.4 FREQUENTATION DU PUBLIC, PAYSAGE, RICHESSES CULTURELLES	30
<b>3. - GESTION PASSEE</b>	<b>32</b>
3.1 ELEMENTS ESSENTIELS DE LA GESTION	32
3.2 ETAT DES EQUIPEMENTS	32
<b>3.2.1</b> Equipements routiers	32
3.2.2 Equipements récréatifs	32
3.2.3 Equipements cynégétiques	33
3.2.4 Divers	33

<b>4. - SYNTHESSES : Objectifs et principaux choix</b>	<b>34</b>
4.1 EVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE	34
4.1.1 Espèces végétales protégées, rares ou menacées	34
4.1.2 Espèces animales protégées, rares ou menacées	34
4.1.3 Statistiques générales relatives aux <b>espèces</b>	36
4.1.4 Résultats au vue de la Directive européenne <b>92/43</b>	41
4.1.5 Habitats	41
4.2 CRITERES D'EVALUATION QUALITATIF DE LA RESERVE BIOLOGIQUE	42
4.2.1 Rareté - originalité	42
4.2.2 Diversité des habitats, taille de l'espace à protéger	42
4.2.3 Degré de naturalité	42
4.2.4 Fragilité et menaces	43
4.3 OBJECTIFS A LONG TERME	46
4.3.1 Objectifs relatifs à la <u>conservation</u> du patrimoine	46
4.3.2 Autres objectifs ( <u>subordonnés aux objectifs de conservation</u> )	48
4.4 DEFINITION DES OBJECTIFS A MOYEN TERME ET PLAN DE TRAVAIL SUR 12 ANS	49
4.4.1 Objectifs relatifs à la conservation des habitats	49
4.4.2 Objectifs relatifs à la conservation des espèces	51
4.4.3 Objectifs relatifs à la connaissance et à l'évaluation des habitats et des espèces	52
4.4.4 Objectifs relatifs à la conservation des paysages	53
4.5 DECOUPAGE DE LA RESERVE BIOLOGIQUE	54
4.5.1 Partie intégrale	54
4.5.2 Partie dirigée	54
4.5.3 Remarques concernant les écosystèmes aquatiques	54
<b>5. - PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF A LA GESTION DES MILIEUX ET DES ESPECES (1996 - 2007)</b>	<b>55</b>
<b>5.1- DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LE FONCIER ET LES EQUIPEMENTS DE DESSERTE</b>	<b>55</b>
5.1.1 Infrastructure routière	55
5.1.2 Sentiers de promenade	55
5.1.3 Cas de la digue des hautes-eaux	55
5.2 - MILIEUX FORESTIERS DE LA 2ème SERIE	56
5.2.1 Objectifs	56
5.2.2 Mode de traitement - Méthode d'aménagement	56
5.2.3 Essences - Objectifs	57
5.2.4 Critères d'exploitabilité :	57
5.2.5 Détermination de l'effort de régénération	58
5.2.6 Classement des parcelles	58
5.2.7 Sylviculture - Programme d'assiette des coupes	61
5.2.8 Mesures générales concernant les travaux sylvicoles	61
5.2.9 Mesures générales concernant les peuplements de ripisylve	67
5.2.10 Mesures générales concernant la protection du milieu	67
5.3 MILIEUX FORESTIERS DE LA 3ème SERIE	68
5.4 GESTION DES MILIEUX <b>PRAIRIAUX</b> (2ème série)	68
5.5 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	68
5.5.1 Travaux hydrauliques et de génie écologique	68
5.5.2 Exercice de la pêche	69
5.6 CHASSE	70
5.6.1 Partie dirigée - 2ème série	70
5.6.2 Partie "intégrale" - 3ème série	71

5.7 ACCUEIL DU PUBLIC	72
5.7.1 Partie dirigée - 2 <sup>ème</sup> série	72
5.7.2 Partie intégrale - 3 <sup>ème</sup> série	72
5.8 MESURES GENERALES CONCERNANT LES RISQUES NATURELS	73
5.9 PROGRAMME D'OBSERVATIONS, D'INVENTAIRES ET DE RECHERCHES	73
5.9.1 Définition d'un programme de recherches et d'inventaires	73
5.9.2 Suivi de l'évolution et de la dynamique des habitats - propositions	73
5.9.3 Inventaire des communautés animales et végétales	74
<b>6 BILAN FINANCIER PREVISIONNEL</b>	<b>76</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>78</b>
<b>ANNEXES</b>	

## CONCLUSION :

La confrontation des objectifs à long terme avec les différents facteurs et contraintes a permis de définir un nombre raisonnable d'objectifs pour la durée du plan.

Parmi ces objectifs, la priorité sera accordée à la conservation des espèces et écosystèmes des milieux aquatiques, rivulaires ou alluviaux et à la restauration du caractère alluvial des peuplements ~~très~~ anthropisés.

Il est clair que la réalisation de ces objectifs, aussi bien à moyen terme qu'à long terme, nécessite que puissent aboutir des négociations difficiles avec nos différents partenaires et usagers du site.

**De plus la concrétisation de certains de ces objectifs nécessitera que nous puissions bénéficier de crédits de travaux et de recherches spécifiques, ainsi que de financements complémentaires pour assurer l'accueil et une surveillance renforcée sur le site.**

Il est donc essentiel qu'une évaluation des actions entreprises et de leurs résultats soit réalisée au bout de 6 ans à mi-période pour laquelle le plan de travail a été établi.

Cette évaluation devra faire l'objet d'un rapport fin 2002, qui servira de base à l'affinement du plan de travail pour la période suivante.

**Par ailleurs, un plan de travail s'inscrivant dans le présent programme d'actions sera élaboré annuellement et soumis au Comité Consultatif de la Réserve.**